16.06.2022 – 11:00 Uhr

Pas d'alcool à la Migros - pour les coopératrices et coopérateurs, l'alcool n'est pas un produit comme les autres

Lausanne (ots) -

La vente d'alcool a été rejetée dans toutes les coopératives régionales Migros, parfois à une majorité écrasante. Pour les coopératrices et coopérateurs, l'alcool n'est manifestement pas un produit de consommation ordinaire. Le débat public amorcé dans le sillage de la campagne orchestrée par Addiction Suisse doit se poursuivre. Après le oui à l'initiative " Enfants sans tabac ", une majorité de votantes et votants s'est exprimée en faveur de la prévention des addictions pour la deuxième fois en peu de temps. La politique est maintenant appelée à agir.

Les dix coopératives régionales ont toutes rejeté la vente d'alcool, avec entre 55.3% et 80.3% de NON. Les coopératrices et coopérateurs ont ainsi donné un signal clair au géant orange : l'alcool est un produit psychoactif qui entraîne de nombreux problèmes pour la société. C'est pourquoi Migros doit continuer à ne pas en vendre dans ses magasins.

Plus de 360 000 vues pour la vidéo " Migros, unique et sans alcool ", dont le message a été suivi

Parallèlement au démarrage de la votation dans les coopératives Migros, Addiction Suisse a lancé une campagne avec des affiches, des vidéos et une " déclaration d'amour " qu'elle a invité la population à signer. En trois semaines, la vidéo a comptabilisé plus de 360 000 vues. La question a été largement discutée dans le grand public, qui a reconnu que les problèmes d'alcool restent considérables en Suisse.

La population veut une prévention forte - des mesures politiques s'imposent

Avec l'initiative " Enfants sans tabac " et la votation sur l'alcool à Migros, le peuple -plus de deux millions de personnes se sont rendues aux urnes - s'est clairement prononcé en faveur d'un renforcement de la prévention dans le domaine des addictions. Des mesures s'imposent au niveau politique et économique. Compte tenu de l'importance croissante que la population attache à la santé, les parlements et les gouvernements fédéraux et cantonaux sont plus que jamais invités à faire enfin passer cette mission avant les intérêts particuliers. En outre, les moyens financiers à disposition de la prévention des addictions doivent clairement être augmentés si on entend améliorer la situation. Le résultat de la votation sur l'alcool a en outre montré la nécessité de débattre de la place de l'alcool dans la société.

Alcool sur Internet : des progrès à faire

Les résultats d'achats-tests d'alcool réalisés en Suisse montrent régulièrement que des boissons alcooliques sont encore bien trop souvent remises à des mineurs malgré les prescriptions en vigueur. Comme le démontre une nouvelle étude, les jeunes peuvent obtenir de l'alcool sans problème dans la plupart des cas en passant commande sur Internet, même dans le supermarché en ligne de Migros. Des mesures s'imposent de toute urgence dans pratiquement toutes les boutiques en ligne. Migros et d'autres entreprises ont promis de rectifier le tir et pourraient désormais montrer l'exemple. Mais peut-être est-il nécessaire de mettre en place un cadre légal plus explicite dans ce domaine pour que tous les distributeurs respectent les dispositions applicables à la protection de la jeunesse.

Alcool : chiffres et faits

L'alcool n'est pas un bien de consommation comme les autres, mais une substance psychoactive qui peut entraîner de nombreux dégâts :

- *1550 personnes par an meurent des suites de la consommation d'alcool en Suisse.*
- *L'alcool est la principale cause de mortalité chez les hommes de 15 à 24 ans.*
- *Chaque année, 11 500 personnes sont hospitalisées pour une intoxication alcoolique.*
- *La moitié des actes de violence commis dans l'espace public sont dus à l'alcool.*
- *250 000 personnes sont alcoolo-dépendantes dans notre pays.*

Mesures nécessaires

Il est grand temps d'agir au niveau politique. L'efficacité des mesures qui touchent les prix, restreignent l'accessibilité et limitent la publicité est largement démontrée. En conséquence, Addiction Suisse demande les mesures suivantes :

- *Un **prix minimal** pour lutter contre l'alcool bon marché (l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande ont déjà franchi le pas avec succès) ou une majoration des taxes en fonction de la teneur en alcool pour faire baisser la consommation chez les jeunes et les personnes à risque.*
- *Des restrictions dans le domaine de **la publicité et du parrainage** accessibles aux jeunes. Cela concerne en particulier la publicité sur Internet et les réseaux sociaux.*
- *L'application des dispositions applicables à la **protection de la jeunesse,** avec des mesures supplémentaires comme la présentation obligatoire d'une pièce d'identité, en particulier lors de commandes sur Internet, où les jeunes peuvent obtenir de l'alcool pratiquement sans restriction.*

Contact:

Markus Meury,
porte-parole,
mmeury@addictionsuisse.ch,
tél. 021 321 29 63

Medieninhalte

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100891116 abgerufen werden.